



quel rôle exact du notaire dans succession

Par **biscotte**, le **30/10/2012** à **22:38**

Bonjour,

En fait je ne comprends pas pourquoi mon notaire ne règle pas la succession de mon papa; Il reste à payer maison de retraite du mois du décès et sépulture il n'y a pas assez sur son compte, sur la donation partage il est stipulé que l'on doit partager avec mon frère tous les frais, en plus j'ai avancé de l'argent plusieurs mois pour payer la maison de retraite, je pensais que le notaire faisait un bilan de la dette, des avoirs, des honoraires et présentait à chacun des deux enfants leur montant à payer; en fait il me dit que ceci n'est pas son rôle car mon frère a dit qu'il ne voulait rien payer et que je dois moi-même écrire en R à mon frère pour demander de payer sa part!!

J'ai vu un avocat qui me dit que le notaire devrait le faire, à quoi ça sert que les parents aient pris cette précaution, ils l'ont fait pour me protéger car ils avaient vu arriver la tempête, aujourd'hui je n'ai pas l'énergie de me battre, ni les moyens, pourquoi le notaire ne le fait pas ?

Il me dit qu'il rédige des actes mais ne fait pas la justice!! je trouve cela bizarre

Merci de me donner votre avis